



La brève de Beauval

Mairie de Beauval

Rue du général Leclerc
80630 Beauval

☎ 03 22 32 90 10

🖨 03 22 32 93 45

contact@beauval.fr
periscolaire@beauval.fr

www.beauval.fr



Secrétariat ouvert au public

Du lundi au jeudi

De 15h00 à 18h00

Le Vendredi

De 15h00 à 17h00

Permanences

Du Maire

Le lundi matin et jeudi
matin

Sur rendez-vous

Des Adjoints

Sur rendez-vous

Assistante Sociale

Sur rendez-vous

03 60 03 43 60

Enfance en danger

Tel : 119 ou sur le site :
www.allo119.gouv.fr

Stop harcèlement

Tel : 3020

Tri sélectif

Le 13 & 27
Janvier 2025

LE MOT DU MAIRE

Beauvalaises, Beauvalois,

Le 19 décembre nous avons eu l'honneur de recevoir notre Préfet Monsieur Rollon Mouchel-Blaisot pour l'inauguration des travaux réalisés sur le site Rosenlew, étaient également présents le Sénateur Laurent Somon, la Présidente du Département et présidente de la communauté de Communes Madame Christèle Hiver, Madame Clech présidente d'AMSOM HABITAT.

Au cours de cet évènement deux des filles du docteur Jacques Damagnez ont pu dévoiler la plaque de rue au nom de leur père.

Monsieur le Préfet a fait part, au cours de son discours, de son attachement à la reconversion de friches, du lien intergénérationnel du projet ainsi que de l'accent mis sur les liaisons en place pour les déplacements vertueux et a remercié les élus du travail réalisé.

Pour la suite de la reconversion du site, la société Ages et Vie, qui devait prendre le relais sur le site, a changé sa stratégie de développement. Bien que le permis de construire soit signé, aujourd'hui nous travaillons sur d'autres pistes.

Les premiers locataires devraient arriver mi-janvier, cela dépend d'AMSOM HABITAT, il reste quelques finitions à faire.

Au nom du conseil municipal, je vous présente tous nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite personnelle et professionnelle.

Le Maire, Bernard THULLIER



Agenda

5 Janvier : Cérémonie des Vœux du Maire salle Paul Bourdon à 11H00.

11 Janvier : Concours de Manille organisé par la société de chasse de Beauval, salle Paul Bourdon.

État civil

Naissances	Mariages	Décès
Le 30 Novembre : Léopold POULAIN SANNIER	Aucun	Le 7 Décembre : M. Jean-Bernard BRAY
Le 3 Décembre : Axel FOURDRINOY		Le 17 Décembre : M. Jacques PETIT
		Le 18 Décembre : Mme Virginie LEVEQUE Vve BRAY
		Le 19 Décembre : M. Jean-Pierre DUBOIS

LE MOIS DERNIER

MISE A L'HONNEUR DU CHANBARA

Le judo club Beauvalois a été heureux d'accueillir, le samedi 23 Novembre, Jean Michel Grasser qui a fait le déplacement de Strasbourg pour remettre à Emeric Cordonnier, notre entraîneur Chanbara, sa ceinture noire 2^{ème} Dan obtenue à l'occasion d'un passage de grades. Emeric a été mis à l'honneur par M. Bernard Thuillier, maire de la commune et Jean François Niquet, conseiller délégué, en lui offrant une coupe pour le travail accompli et son investissement pour développer le Chanbara à Beauval.



Si vous êtes intéressé par cette nouvelle discipline n'hésitez pas à venir nous rejoindre : Les Mercredis de 18H00 à 20H30 au pôle Horace Colmaire. Les cours de judo ont lieu au même endroit. Les lundis de 18H00 à 19H15 pour les 6-12 ans - de 19H20 à 20H50 pour les adultes. Les vendredis de 18H00 à 18H45 baby judo, de 18H50 à 20H05 pour les 6-12 ans et de 20H10 à 21H40 pour les adultes. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. **La présidente, Agnès Thuillier Rabouille**



TELETHON 2024

Le mercredi 4 décembre à Authieule a eu lieu la remise des fonds du Téléthon en présence des diverses communes qui ont participé. Un grand MERCI à toutes les associations ainsi qu'aux participants, grâce à vous la recherche continue d'avancer. Votre mobilisation a permis à la commune de Beauval de verser la somme de 1 266 euros. Bravo à tous pour votre mobilisation.

Jean François Niquet, conseiller délégué

MARCHÉ DE NOËL

Malgré une météo très capricieuse, le marché de Noël, organisé par Festi Beauval, s'est déroulé le dimanche 8 décembre de 10h00 à 18h00 à la salle Eugène Greuet. Vingt exposants sont venus s'installer. Différents corps de métier étaient représentés (bijoux, compositions florales, pâtisserie, produits locaux, viticulteur, maraîcher) ... Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël. Une restauration, une buvette et une tombola étaient proposées aux visiteurs. Le poids d'un filet garni était à estimer, l'heureux gagnant, avec une proposition de 3kg100 s'est vu remettre le lot gagnant d'un poids de 3kg140. Les membres de Festi Beauval vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année. **La présidente Nathalie Taboux**



COLIS DE NOËL DES AINÉS

Le mercredi 11 et jeudi 12 décembre une dizaine d'élus se sont mobilisés pour la distribution des colis de Noël à nos aînés qui en avaient fait le choix. Un grand merci à eux. 327 colis ont été triés puis acheminés pour la plus grande satisfaction des destinataires. Le dimanche 15 décembre un repas avec spectacle/cabaret attendra nos aînés qui ont choisi cette option à la salle des fêtes. **Martine Mesroua, Adjointe**

TENNIS DE TABLE

"Une belle année 2024 pour les pongistes beauvalois"

Le mercredi 11 décembre s'est déroulée l'habituelle assemblée générale de fin d'année. Durant cette manifestation, les joueurs ont passé en revue les grands moments de cette année. Pour la première fois de son histoire, le club de Beauval monte dans le championnat par équipe régionale, en finissant premier de sa poule en première division départementale. Les enfants de plus en plus nombreux et assidus à l'entraînement ont également fait de très bons résultats, une des équipes jeunes a notamment monté de division ! Au-delà de ces beaux résultats, le club reste toujours aussi convivial et ouvert à tous types de joueurs. Merci à la mairie et aux nombreuses personnes qui se sont rendues disponibles pour assister à cette assemblée, l'histoire continue pour Beauval TT !



REPAS DE NOËL DES AINÉS

Dimanche 15 décembre, 115 repas de Noël ont été servis à la Salle des fêtes Paul Bourdon. Un spectacle style cabaret parisien, avec une aventure inédite mêlant artiste transformiste, chanteurs et danseuses, venait compléter le repas. Un programme varié qui a éveillé les sens des convives : des chorégraphies faisant référence au « Moulin Rouge », un show chanté comme à l'époque des Guinguettes des bords de Marne, des costumes colorés et volumineux tels ceux du « Lido de Paris ».

Merci à Emmanuel Froidure, comme à son habitude de nous avoir concocté un excellent repas composé de couleurs, merci à « DJ Anim » pour la sonorisation et les jeux de lumière et merci également à l'équipe FESTI BEAUVAL pour le service à table et l'organisation de cette belle journée. Merci de vos applaudissements et de vos sourires. Passez d'excellentes fêtes de fin d'année. **Nathalie TABOUX et toute son équipe.**



UN NOËL EN CHANSON

FESTI BEAUVAL a clôturé l'année 2024 ce vendredi 20 décembre par le spectacle de Noël offert aux enfants de la commune. Malheureusement, pour cause de santé et indépendamment de notre volonté, le spectacle prévu a dû être remplacé en toute dernière minute. Les quelques 70 enfants présents, accompagnés de leurs parents, grands-parents, se sont vus remettre un sachet de chocolat et clémentines par l'association. Les enfants, les plus rassurés, ont pu prendre une photo avec le père Noël venu sur Beauval ce soir-là. Toute l'équipe de FESTI BEAUVAL vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

La présidente, Nathalie TABOUX.



RETOUR EN IMAGE SUR L'INAUGURATION DES NOUVEAUX LOGEMENTS



ÉVÈNEMENTS A VENIR ...



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE
DE BEAUVAL

ORGANISE

LE SAMEDI 11 JANVIER 2025
A PARTIR DE 18H30

UN CONCOURS DE MANILLE



**A LA SALLE DES FÊTES
PAUL BOURDON
A BEAUVAL**

POUR TOUTES INSCRIPTIONS
AU CAFE DE LA POSTE
CHEZ MARC ET MARIE
PMU DE BEAUVAL
03.22.32.91.41
OU SUR PLACE



NOMBREUX LOTS

RESTAURATION SUR PLACE

IPNS

SOIREE COUSCOUS

Le 8 février 2025 à 19 H

A la salle Paul Bourdon à Beauval
Organisée par l'Association des
écoliers de Beauval

Repas adulte 18€
(Couscous 4 viandes, dessert glacé)

Repas enfant 10€ (-12 ans)
(Couscous, 2 viandes, boisson, dessert)

Réservation et règlement avant le 31 janvier 2025



Soirée animée par Chris Event's

Bon de Réservation

Nom Prénom adresse :

Adultesx 18€ =
Enfantsx 10€ =
Total =

Modes de règlements :

CB* Espèces Chèque**

**à l'ordre de l'association des écoliers de Beauval

A retourner avec le règlement avant le 31 janvier 2025 à l'école
auprès de Mme Roucou ou en CB* à Mme Lenoble Aurélie au
39 Chemin des Avenues 80630 BEAUVAL 06 26 91 61 91 /
INPS



CÉRÉMONIE

La population est conviée à la cérémonie des vœux du Maire et à l'accueil des nouveaux habitants qui aura lieu le **Dimanche 5 janvier 2025 à 11 h 00** salle Paul Bourdon suivie du verre de l'amitié.

Le Maire, B. THUILLIER

MAISON MEDICALE DE BEAUVAL

Nous souhaitons la bienvenue au

DOCTEUR GIBARU ALEXANDRE

Consultations à partir du 2 janvier 2025 en remplacement du Docteur Isabelle DUFETEL. Téléphone : 03 22 32 02 05.

Bonne retraite Madame DUFETEL



DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 12 NOVEMBRE 2024

Tous présents sauf : Mme DIEPPE Delphine représentée par Mme THUILLIER RABOUILLE Agnès, Mme POIRÉ Valérie représentée par M. ROUCOU Anthony, M. KOSZTUR Pierre, et M. LEROY Philippe. Le procès-verbal du 04 juillet 2024 est approuvé par 17 voix pour et 1 contre.

Rénovation du mur gouttereau de la nef de l'église côté nord

M. le Maire rappelle les travaux de réhabilitation et donne lecture du plan de financement : 211764.02€ HT dont maîtrise d'œuvre 6 060.00 € et travaux pour 205 704.02 € HT. Subventions DETR 25% : 52 941.00 € et Département 78 888.00 € - Coût commune : 79 935.02 € + TVA 41 140.80 €. Vote à l'unanimité.

Mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes Paul Bourdon, fourniture de l'électricité et du gaz pris en charge par la commune en vue de permettre au Secours Populaire Français d'y organiser un arbre de Noël

Le Secours Populaire n'est pas une association beauvaloise mais une antenne rattachée et dépendante de la Fédération de la Somme. M. le Maire rappelle que la commune leur a versé une subvention exceptionnelle de 200 € qui couvre largement la location de la salle. Vote 3 voix pour et 14 voix contre la gratuité de la salle.

Adressage de la commune de Beauval : Validation du rapport d'audit

M. le Maire propose les modifications suivantes : la Cité de Doullens et la cité HLM pour « rue des Tisserands » à partir de l'ancienne Coopérative, le chemin des Avesnes + la cité des Avesnes : « Chemin des Avesnes », la rue de la Barre + la rue de la Gare et la Cité de la Gare : « rue de la Gare », la rue de Beauquesne et le chemin de Beauquesne : « rue de Beauquesne », Lieu-dit le Vert Galant : la Route Nationale « rue de la Vicogne » et la rue qui va en direction de Naours « rue du Vert Galant ». Vote à l'unanimité.

Créances éteintes Service des Eaux

Vote à l'unanimité d'entériner les décisions de la commission de surendettement et d'admettre en créances éteintes les sommes de 220.39 € et 256.72 € sur le service des eaux.

Admission en non-valeur Service des eaux

Le Centre des Finances Publiques de Doullens demande d'admettre en non-valeur les sommes de 13.06 €, 4.68 € et 15 055.38 € correspondant à des dettes d'eau. Vote 16 voix pour et 1 abstention.

Admission en non-valeur Commune

Le Centre des Finances Publiques de Doullens demande d'admettre en non-valeur les sommes de 173.65 €, 78.67 €, 1119.40 €. Vote 16 voix pour et 1 abstention.

Décision Modificative service des eaux M49I

Elle concerne l'annulation d'une facture d'assainissement, l'achat de compteurs, la fourniture et pose d'un disjoncteur général et le remplacement d'un boîtier électrique à la station de pompage. Vote à l'unanimité.

Décision Modificative commune M57

La décision modificative concerne les admissions en non-valeurs et la réintégration des études de transfert de maîtrise d'ouvrage à l'AMSOM dans les travaux. Vote 16 voix pour et 1 voix contre.

Retenue de Garantie Ets BOUCHEZ

Sur la demande du SGC de Doullens, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour et 3 abstentions d'autoriser la commune à conserver la somme de 152.87 €, l'entreprise ayant été placée en liquidation judiciaire.

Adhésion au dispositif CDG 80 de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

Proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme (CDG80), le conseil municipal décide d'approuver la convention d'adhésion avec le CDG80.

Reprise des concessions en état d'abandon

Le conseil municipal décide à l'unanimité que les 32 concessions en état d'abandon listées seront reprises par la commune, et que les terrains ainsi libérés seront remis en service pour de nouvelles concessions.

Révision du prix de l'eau facturation 2025

M. le Maire explique que d'importants travaux sont à réaliser au Château d'Eau (509 000 € HT) dans le cadre du PGSSE (Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux) qui doit être mis en place pour 2027. Des compteurs sont à remplacer et des canalisations seront à remplacer. M. le Maire propose d'augmenter le prix du m³ d'eau de 10 centimes et la part fixe de 20 centimes. Le prix du m³ d'eau passera de 1.25 € HT à 1.35 € HT et la part fixe passera de 1.10 € HT à 1.30 € HT. Vote : 14 voix pour et 3 voix contre.

Facturation de trois branchements eau rue des Prieurs

M. le Maire explique que trois logements vont être créés rue des Prieurs à Beauval ce qui va entraîner la création de trois branchements d'eau. M. le Maire propose de facturer l'ensemble au prix de 2000.00 € HT car ce ne sont pas des branchements normaux, une nourrice sera posée avec 3 compteurs. Vote à l'unanimité.

Facturation d'un branchement eau Route Nationale

M. le Maire explique qu'il a reçu une demande de branchement d'eau Route Nationale de l'entreprise VILBERT qui va nécessiter des travaux de fonçage pour accéder à la canalisation de l'autre côté de la route. Un devis a été demandé à l'entreprise BOUFFEL TP, coût : 6 990.60 € HT soit 8 388.72 € TTC qui seront refacturés à l'entreprise VILBERT si celle-ci donne son accord pour la réalisation travaux. Vote à l'unanimité.

Création d'une boulangerie épicerie – Demande de subventions

M. le Maire présente le plan de financement de l'opération : Coût acquisition 144 122.30 € - Maîtrise d'œuvre 19 440.00 € - Etude thermique 3 046.00 € HT - Coût travaux commerce 407 396.55 € HT - Coût travaux logement 192 831.58 € HT pour un total de 766 836.43 € HT. - Subventions attendues : 602 425.80 € HT dont Département 40 % : 300 000.00 € - Région 50 % : 150 000.00 € - Fonds vert 80 % des travaux énergétiques soit 152 425.80 € - Financement commune : 164 410.63 € HT + TVA 120 654.83 €. Vote 16 voix pour et 1 contre.

Escalier de secours extérieur de la Mairie

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire réaliser les travaux consistant à recouvrir l'escalier extérieur de la mairie par l'entreprise ATS pour un montant de 17 682.95 € HT soit 21 219.54 € TTC.

Réhabilitation du Château d'Eau – Demande de subventions

M. le Maire explique qu'un diagnostic du génie civil du réservoir sur tour a été réalisé par ALTEREO et que certains désordres ont été recensés et donne lecture du plan de financement : - Coût travaux : 444 000.00 € HT - Coût études / aléas : 65 000.00 € HT - Total : 509 000.00 € HT - Subventions attendues 238 930.00 € dont DETR 35 % : 178 150.00 € et Agence de l'eau 30 % : 60 780.00 € sur l'assiette éligible (202 600.00 €). Financement commune 270 070.00 € HT + la TVA 101 800.00 €. Vote 16 voix pour et 1 abstention.

Réhabilitation énergétique de salle Eugène Greuet – Demande de subventions

M. le Maire rappelle l'obligation qui vise à réduire la consommation énergétique des bâtiments publics et donne lecture du Plan de financement : Coût travaux 598 960.00 € HT - Etudes 60 000.00 € HT pour un total de 658 960.00 € HT. Subvention attendues : 527 168.00 € dont Département 40 % : 263 584.00 €, Fonds verts 40 % : 263 584.00 € - Financement commune : 131 792.00 € HT + TVA 131 792.00 €. Vote à l'unanimité.

Acquisition d'une bineuse

M. le Maire demande l'autorisation de régler la facture d'un montant de 2 160.00 € HT soit 2 592.00 € TTC pour l'entretien du cimetière. Vote à l'unanimité.

Le compte rendu intégral du conseil municipal sera mis en ligne sur notre site « beauval.fr » après validation au prochain conseil municipal.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

Chèr(e)s Beauvalois(e)s, A l'aune de la nouvelle année, nous formons pour chacune et chacun d'entre vous des Vœux de Bonheur et de Santé : Très Belle Année 2025. Nous sommes à votre écoute. Prenez soin de vous. Liste Beauval 2020 tous ensemble pour un nouvel élan et à bientôt. Bernard CANDAS.